

FICHE DE DEMANDE D'INSCRIPTION

ALSH CCBVL - ETE 2023 (Du lundi 10 juillet au vendredi 1er septembre 2023)

RESPONSABLE NOM : Prénom :

Téléphone : Mail :

Commune Domicile : CAF MSA

ENFANT NOM : Prénom :

Né(e) le : Ecole : Classe :

ALSH DE AVARAY - LESTIOU Groupe scolaire - 48 rue du Brenot 41500 AVARAY	JUILLET (du 10 au 28/07)			AOÛT (du 31/07 au 01/09)				
	Sem 28	Sem 29	Sem 30	Sem 31	Sem 32	Sem 33	Sem 34	Sem 35
	10 au 14/07	17 au 21/07	24 au 28/07	31/07 au 04/08	07 au 11/08	14 au 18/08	21 au 25/08	28/08 au 01/09
Forfait "Garderie" à la semaine (matin 7h15-8h30 et/ou soir 17h-18h15)				Férialé				

ALSH DE JOSNES Ecole primaire "les moulins" 5 rue des Grenouilles 41370 JOSNES	JUILLET (du 10 au 28/07)			AOÛT (du 31/07 au 01/09)				
	Sem 28	Sem 29	Sem 30	Sem 31	Sem 32	Sem 33	Sem 34	Sem 35
	10 au 14/07	17 au 21/07	24 au 28/07	31/07 au 04/08	07 au 11/08	14 au 18/08	21 au 25/08	28/08 au 01/09
Forfait "Garderie" à la semaine (matin 7h15-8h30 et/ou soir 17h-18h15)				Férialé				

ALSH DE MER Pôle Jeunesse 26 rue du Sergent Bernard 41500 MER	JUILLET (du 10 au 28/07)			AOÛT (du 31/07 au 01/09)				
	Sem 28	Sem 29	Sem 30	Sem 31	Sem 32	Sem 33	Sem 34	Sem 35
	10 au 14/07	17 au 21/07	24 au 28/07	31/07 au 04/08	07 au 11/08	14 au 18/08	21 au 25/08	28/08 au 01/09
Forfait "Garderie" à la semaine (matin 7h15-8h30 et/ou soir 17h-18h15)								

ALSH DE OUCQUES LA NOUVELLE Ecole Maternelle - 5 rue du Camping 41290 OUCQUES LA NOUVELLE	JUILLET (du 10 au 28/07)			AOÛT (du 31/07 au 01/09)				
	Sem 28	Sem 29	Sem 30	Sem 31	Sem 32	Sem 33	Sem 34	Sem 35
	10 au 14/07	17 au 21/07	24 au 28/07	31/07 au 04/08	07 au 11/08	14 au 18/08	21 au 25/08	28/08 au 01/09
Forfait "Garderie" à la semaine (matin 7h15-8h30 et/ou soir 17h-18h15)				Férialé				

ALSH DE SUEVRES 35 rue Lucien Mignat 41500 SUEVRES	JUILLET (du 10 au 28/07)			AOÛT (du 31/07 au 01/09)				
	Sem 28	Sem 29	Sem 30	Sem 31	Sem 32	Sem 33	Sem 34	Sem 35
	10 au 14/07	17 au 21/07	24 au 28/07	31/07 au 04/08	07 au 11/08	14 au 18/08	21 au 25/08	28/08 au 01/09
Forfait "Garderie" à la semaine (matin 7h15-8h30 et/ou soir 17h-18h15)				Férialé				

ATTENTION : Modification ou annulation des inscriptions possible jusqu'au vendredi 16/06/2023.
Passé cette date le séjour vous sera facturé.

Je soussigné(e) Date :

Responsable de l'enfant

Reconnais avoir été informé et accepte les conditions d'inscription pour le séjour "Eté 2023".

Signature ou initiales du responsable :

* Semaines comprenant un jour férialé